

COMMUNE DE LABEGE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au classement de la rue des Ecureuils et des équipements communs du lotissement « Le Clos des Campels » dans le domaine public

Par arrêté municipal N° 101A-2021 du 13 octobre 2021, une **enquête publique est prescrite du mercredi 1^{er} décembre 2021 au jeudi 16 décembre 2021 inclus**, soit pour une durée de quinze jours, en vue du classement de la rue des Ecureuils et des équipements communs du lotissement « Le Clos des Campels » dans le domaine public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Une version dématérialisée sera également consultable sur le site www.labege.fr.

Monsieur Hubert CALMELS est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire la présente enquête publique.

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences à la mairie de Labège afin de recevoir en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

- le mercredi 01 décembre 2021 de 10 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 16 décembre 2021 de 16 h 00 à 18 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier et les observations pourront être consignées sur le registre en mairie les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les observations pourront également être adressées par écrit en mairie à l'attention du commissaire enquêteur :

Monsieur Hubert CALMELS

Commissaire enquêteur

Adresse postale : Mairie de Labège, Rue de la Croix Rose, 31 670 Labège

Courriel : enquetepublique@ville-labege.fr

A la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la mairie de Labège.

Le Maire

Laurent CHERUBIN